

Remise à niveau SSIAP 3

CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

Objectifs pédagogiques :

- ⊕ **S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques** liées aux Établissement Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur dans le domaine de la sécurité incendie.



Public concerné :

Titulaires du diplôme SSIAP 3

PRÉ-REQUIS

Durée totale indicative 35 heures (hors temps de déplacement).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de formation équipée : Panneau SSI pédagogique, bac à feu écologique, RIA, outils informatiques, moyens de communication...

VALIDATION

- La présence à l'ensemble des séquences programmées à la remise à niveau.
- Dans le cas de défaillance notoire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.
- Attestation délivrée par le centre de formation.
- Fiche d'appréciation.

DURÉE

35 heures

LIEU DE LA FORMATION

Dans nos locaux au 109 avenue de Lespinet Bât D 31400 Toulouse.

DOCUMENTS POUR INSCRIPTION

- Photocopie diplôme SSIAP 3
- Photocopie diplôme de secourisme à jour
- Photocopie pièce d'identité.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 stagiaires maximum par session

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Le candidat peut s'inscrire jusqu'à 24 h avant le début de la formation sous réserve de places disponibles et conditions d'accès remplies.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap (merci de nous en informer au préalable).

Tarif

600 €

Devis disponible sur demande

(par mail, téléphone ou sur place)

INDICATEURS :

pas de session
organisée

Taux de satisfaction
des stagiaires en 2023

pas de session
organisée

Taux d'obtention
des stagiaires en 2023



Contenu de la Formation

1 - RÉGLEMENTATION

- Evolution des textes réglementaires.
- Règlement de sécurité dans les ERP :
 - Dispositions générales, dispositions particulières et spéciales,
 - Règlement de sécurité dans les IGH,
 - Rappel des textes sur les moyens de secours,
 - Rappel sur le code du travail,
 - Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP,
 - Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

2 - NOTION DE DROITS CIVIL ET PÉNAL

- Les Codes Civil et Pénal.
- La délégation de pouvoir et la délégation de signature.
- La responsabilité civile et responsabilité pénale.
- Le délit de mise en danger de la vie d'autrui.
- Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.

3 - FONCTION MAINTENANCE

- Les contrats de maintenance des installations de sécurité.
- Contextes d'obligations réglementaires
- Aspects juridiques :
 - les contrats avec obligation de moyens,
 - les contrats avec obligation de résultat.
- Différents types de contrats :
 - le contrat de types «prédictifs»,
 - le contrat de types «préventifs»,
 - le contrat de types «correctifs» ou «curatifs».
- Normalisation.
- Analyse critique et retours d'expérience.

4 - ETUDE DE CAS

- Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement.
- Rappel de la méthode.
- Lecture de plan.
- Matériels et documentation recommandés.
- Les règlements de sécurité.
- Plans, Application.
- Rédaction d'une notice technique de sécurité.

5 - L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application.

- Les dispositions réglementaires :
 - Les commissions accessibilité,
 - Les exigences réglementaires générales,
 - Les exigences dimensionnelles et qualitatives,
 - Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier),
 - Visite, réception par commission d'accessibilité.
- Matériels et documentation recommandés.
- Réglementation sur l'accessibilité.
- Application.
- Analyse critique et retours d'expérience.

Contenu de la Formation (suite)

6 - ANALYSE DES RISQUES

- Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels.
- Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux
- Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens).
- Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel).
- Le plan de prévention (rappel).
- Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel).
- Matériels et documentations recommandés.
- Textes réglementaires (article R123-43).
- Décret du 20 février 1992 relatif au plan de prévention.
- Décret du 5 novembre 2001 relatif au document unique.
- Arrêté du 22 août 2002 relatif au Document Technique Amiante.
- Modèle de plan directeur, compte-rendu de chantier, etc...

7 - MOYENS DE SECOURS

- Evolution des textes réglementaires.
- Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications).
- Moyens d'alerte des secours.
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours.
- Connaître et savoir exploiter un S.S.I.
- Matériels et documentation recommandés.
- Les différents textes applicables.
- SSI de catégorie A.

8 - ORGANISATION D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Organisation du service.
- Recrutement.
- Missions.
- Equipements.
- Organiser les rondes Documents du service.

Le calendrier de formation est disponible sur le site web : www.formapro-koncept.fr